

vertu qui s'est trouvée même chez les païens. Un Chrétien qui ne l'a pas, se met au-dessous d'un païen, et son jugement sera plus terrible.

Si nous avons quelques iniquités, consultons notre confesseur. Si nous avons commis des injustices, réparons-les, quoi qu'il en coûte. N'attendons pas à la mort pour le faire.

Un homme qui en avait beaucoup à réparer, se voyant sur le point de mourir, fait appeler un notaire. Ecrivez mon testament, dit-il à celui-ci : 1o Je laisse mon corps à la terre d'où il a été tiré ; 2o je laisse mon âme au Démon, parce qu'elle lui appartient. Le notaire et les témoins se regardent. Il est dans le délire, disent-ils ; il faut suspendre le testament. Non, non, s'écrie le moribond, je ne suis pas dans le délire ; je sais parfaitement ce que je dis. Notaire, écrivez. Oui, que mon âme soit livrée au Démon, et avec la mienne, celle de ma femme et celle de

mes enfants : la mienne, parce que j'ai volé le bien d'autrui et que je ne l'ai pas restitué ; celle de ma femme et celle de mes enfants, parce qu'ils m'ont poussé, qu'ils m'ont aidé à voler, et qu'ils ne restitueront pas plus que moi. En achevant ces mots, il expire et s'en va paraître au tribunal de Dieu...

Le temps est court : achetez comme ne possédant point ; usz de ce monde comme n'en usant point, car la figure de ce monde passe. (1 Cor., vii, 29, 30).

Comment réparer les suites de la médisance et de la calomnie ? 1o En disant du prochain le bien qu'on en peut dire, et même en nous rétractant, s'il le faut, afin de lui faire recouvrer autant que possible, l'estime qu'il a perdue par notre faute ; 2o en compensant, autant que faire se peut, les pertes matérielles et les désagréments causés par nos médisances et nos calomnies.

SOCIÉTÉ

BIBLIOGRAPHIQUE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

PARIS

L'alliance de la religion et de la science apparaît de nos jours comme une nécessité d'ordre social.

C'est au nom de la science qu'on attaque l'Eglise et la société ; c'est au nom de la science qu'il faut les défendre. De là un double objet à poursuivre : faire luire aux yeux des hommes de science la lumière de la foi ; faire comprendre aux hommes de foi l'utilité de la science.

Cela ne suffit pas : il faut grouper toutes ces forces pour les mettre au service de la société chrétienne ; il faut poursuivre l'erreur partout où elle se montre, pour la démasquer et la confondre.

Préoccupés de la nécessité de ne point rester inactifs, nous avons fondé, en 1863, la Société Bibliographique, association consacrée à la défense de la Vérité et au développement de la Science.

BUT DE LA SOCIÉTÉ

La Société a pour but, aux termes de son Règlement :

1o De réunir, dans une pensée et dans une action communes, tous les hommes d'intelligence et de cœur qui, ne séparant pas les intérêts de la Religion des intérêts de la Science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines ;

2o De publier tous ouvrages utiles à la Religion ou à la Science, et de les répandre au plus bas prix possible ;

3o De mettre à la portée des travailleurs tous les renseignements de nature à faciliter leurs recherches.

SA NÉCESSITÉ

Les souverains Pontifes l'ont proclamée. Dans un bref en date du 11 mai 1877, adressé au Président et au Conseil de la Société, Pie IX disait : " Ce qui est en effet l'objet de nos plus vifs desirs, ce que nous jugeons non seulement opportun, mais véritablement nécessaire pour la défense de la foi, pour le renouvellement de la science, pour la réfutation des erreurs, pour l'illumination des intelligences, vous l'avez fait, et il nous est impossible de ne pas l'avoir pour très agréable."

Un peu plus tard, en juin 1880, la Société recevait de nouveaux encouragements du Pape Léon XIII :

" Nous avons été heureux, dit le Saint-Père, d'apprendre l'augmentation considérable du nombre de vos associés : car votre dessein étant, comme vous le faites entendre, d'affirmer la vérité catholique et de réfuter les erreurs pernicieuses, nous concevons l'espoir que cet accroissement portera de nombreux fruits."

SON ORGANISATION

La Société Bibliographique se compose de deux catégories de Membres, dont le nombre est illimité :

1o Les Membres titulaires ;

Nous reparlerons de cette société dans notre prochain numéro.

2o Les Associés correspondants.

Les uns et les autres payent une cotisation annuelle de dix francs.

Pour être membre titulaire, il faut être présenté par deux membres titulaires et faire un apport d'une somme de cent francs au moins.

Pour être associé correspondant, il suffit d'être présenté par deux associés correspondants.

La Société est administrée par un Conseil de quarante membres, choisis parmi les membres titulaires, et qui se réunit au moins une fois par mois. Une assemblée générale a lieu chaque année : tous les Sociétaires peuvent y assister, mais les membres titulaires seuls ont le droit de prendre part aux votes.

SES MOYENS D'ACTION

La Société, par les publications auxquelles elle accorde son patronage, favorise la vraie science, la met à la portée de tous et fournit des armes pour lutter contre la propagande du mal ; elle provoque ou encourage la création de bibliothèques, de cabinets de lecture ; elle donne des livres de prix dans les écoles libres ; elle répand de bons écrits, des brochures, des almanachs, des images historiques, des tracts ; elle organise le colportage et la diffusion des journaux ; elle prend l'initiative de conférences sur les questions scientifiques, historiques, littéraires, sociales, etc. ; en un mot, elle ne néglige aucun moyen d'action sur le terrain de la propagande intellectuelle.

SES AVANTAGES

1o Les Sociétaires ont le droit de s'adresser à la Société (écrire au Secrétaire) pour obtenir les renseignements qui peuvent leur être utiles. Ainsi, d'une part, ceux qui s'occupent de travaux scientifiques ou littéraires peuvent poser des questions relatives aux sources à consulter sur tel sujet, aux écrits publiés sur tel personnage, etc., etc. (il va sans dire, toutefois, que la Société ne peut se substituer à l'auteur pour les recherches à faire ; elle se borne à lui faciliter la tâche en indiquant, soit la marche à suivre, soit les documents à utiliser, soit les sources manuscrites qui existent) ; ainsi, d'autre part, les personnes qui veulent s'éclairer sur certains points, qui ont besoin, par exemple, de savoir si tel ouvrage convient à tel lecteur ; s'il peut, sans inconvénient, être placé entre telles ou telles mains, peuvent se servir de la Société pour obtenir ces renseignements intimes et en quelque sorte confidentiels.

2o Les Sociétaires peuvent acquérir à des prix exceptionnellement réduits, les publications faites sous les auspices de la Société. L'active impulsion donnée à ces publications rendra chaque jour cet avantage plus appréciable.

3o Les Sociétaires reçoivent gratuitement le Bulletin de la Société Bibliographique, qui paraît depuis le mois de janvier 1870, et les tient au courant des développements de la Société, des projets en exécution ou à l'étude, du mouvement et des applications pratiques de l'œuvre. Chaque membre peut ainsi s'y associer et prendre une part active dans ses succès.

Le Paradis Catholique

PAR

L'ABBE LOHAN

AUMONIER DES RELIGIEUSES AUGUSTINES A NANTES.

1 volume in-12 de 397 pages.....Prix franco 55 cts.

TABLE DES MATIÈRES.

PASSAGE D'UNE AME DANS L'ÉTERNITÉ. — Entrée immédiate de l'âme dans le bonheur éternel. — Son état jusqu'à la résurrection. — Lieu du paradis. — Apogée sur les beautés du paradis. — Etat des esprits. — Des cœurs. — Et des corps dans le paradis. — Divers degrés de bonheur au ciel. — Changement de lieu dans le paradis. — Rapports des bienheureux avec nous. — Mémoire et reconnaissance dans l'éternité. — Entretiens dans le paradis. — La dernière des révolutions. — Repos et progrès dans l'éternité.

LE PROTESTANTISME ET L'EGLISE CATHOLIQUE

CONTROVERSES A L'USAGE DU PEUPLE

Par le R. P. JEAN PERRONE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Un volume in-12 de 286 pages..... Prix franco 25 cts.

Vingt cinq cents ! pour un ouvrage du Père Perrone, l'auteur de la célèbre théologie dogmatique en 6 volumes in-8, c'est quelque chose d'étonnant.

Le savant jésuite se fait ici tout petit afin d'apprendre au peuple comment il faut s'y prendre pour défendre la sainte Eglise quand elle est attaquée. Suivons-le, lisons-le, écoutons-le.

LE CULTE DE LA SAINTE FACE

A SAINT-PIERRE DU VATICAN

EN D'AUTRES LIEUX CÉLÈBRES

NOTICES HISTORIQUES

Par M. l'abbé JANVIER

Directeur des Prêtres de la Sainte-Face

Brochure in-18 de 123 pages..... Prix franco 15 cts.

En tête de cet intéressant opuscule se trouvent le Titre de la vraie croix, tel que conservé aujourd'hui à Rome, et la vraie image de la sainte Face de N.-S. Jésus-Christ qui est conservée et vénérée très religieusement à Rome en la Basilique de Saint-Pierre au Vatican.

Le vénéré M. Léon Dupont, si populaire sous le nom du Saint Homme de Tours, et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être élevé sur les autels, a été suscité de Dieu dans nos jours pour aviver et propager le culte de la Sainte-Face, mais cette dévotion elle-même avait été connue et pratiquée longtemps avant lui en France comme en Italie, en Espagne et ailleurs, on plutôt l'Homme de Dieu avait puisé lui-même à Rome le principe de cette dévotion, qu'il voulait raviver. Il n'était qu'un écho ; et la sainte image, qu'il a déployée avec une foi si énergique comme son étendard, lui venait directement de Rome : elle n'était qu'une reproduction de celle qui est vénérée à Rome depuis 1800 ans peut-être.

Il appartenait à M. l'abbé Janvier, le biographe de M. Dupont et son continuateur dans la mission de propager le Culte de la Sainte-Face, il lui appartenait plus qu'à tout autre de mettre ces faits en lumière, de montrer, pièces en mains, que le Culte de la Face douloureuse du Sauveur est aussi ancien que l'Eglise, qu'il a rayonné au loin dans le passé comme de nos jours. De là, le présent opuscule dans lequel le pieux et savant auteur retrace d'une manière abrégée l'histoire des principales images de la Sainte-Face dont les annales des peuples chrétiens fassent mention. Elles sont au nombre de six : 1° celle du Vatican, 2° celle de Montreuil sous Laon, 3° 4° et 5° celles de Jaën, d'Alicante et d'Ossa de la Vega en Espagne, 6° enfin celle de Lucques, en Italie. L'opuscule n'ayant qu'un but d'édification, et s'adressant uniquement à des personnes de piété, l'écrivain a dû naturellement éviter toute discussion critique sur les origines des saintes images en question. Mais il n'en avait pas moins fait des recherches étendues et consulté les ouvrages spéciaux avant de prendre la plume, on sorte qu'il n'avance rien que sur bonnes preuves. Les charmes d'un style plein de clarté et d'élégance viennent encore rehausser l'intérêt d'un livre déjà si digne d'attention par lui-même.

Il serait d'ailleurs surperflu de chercher à mettre en relief le mérite littéraire de M. l'abbé Janvier, qui a fait ses preuves, et depuis longtemps.

En appendice, on trouvera deux hymnes anciennes en l'honneur de la Sainte-Face (par les Papes JEAN XXII et CLÉMENT VI), texte latin avec traduction française par M. le chevalier Maynard.

Manuel de la Confrérie de la Sainte-Face

Pour la réparation des blasphèmes et de la profanation du dimanche, suivi du Petit office du très saint nom de Dieu et d'un Recueil de prières et d'exercices propres à la réparation,

Par M. l'abbé JANVIER

Avec approbation de Mgr l'Archevêque de Tours

Un volume grand in-32 de 205 pages..... Prix franco 20 cts.

Cet opuscule est dédié aux associés, aux Confréries réparatrices en l'honneur de la sainte Face. Quelques notions préliminaires font connaître la nature de cette Confrérie qui devient tous les jours de plus en plus populaire en Canada.

L'auteur en expose successivement l'Objet, le But, le Moyen et le Modèle. Il parle ensuite de l'Image et de la Croix qu'elle adopte, des avantages qui lui sont propres, des Fêtes qu'elle célèbre et des Patrons qu'elle honore.

Puis quelques considérations pieuses extraites des lettres et des écrits de la Sœur Saint-Pierre : trois exercices du Chemin de la Croix appropriés à l'Œuvre de la Réparation ; les litanies de la sainte Face et quelques prières analogues empruntées pour la plupart aux écrits de M. Dupont.

Puissent les catholiques de nos jours accueillir favorablement ce petit Manuel et s'en servir pour glorifier l'adorable Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on dédommageant ce divin Maître des outrages sans nombre que lui inflige un siècle blasphémateur et impie !

Pour répondre à de pieux desirs, l'auteur a ajouté, en forme de Supplément, le Petit office du Très Saint Nom de Dieu, qui est un grande partie l'œuvre de M. Dupont, et un Recueil de Prières et d'Exercices pour la Réparation composé par Marie de Saint-Pierre. Déjà, à l'aide de la première édition de ce Manuel, des âmes ferventes se sont fait une habitude dans le monde de réciter chaque jour ce Petit office. On ne saurait trop applaudir à un si louable exemple : nous souhaitons vivement qu'il y ait des imitateurs, et on assez grand nombre pour étouffer par ce pieux concert de la louange, l'horrible clameur que l'onfer vomit en ce moment contre Dieu et son Nom trois fois adorable et redoutable.